



Une présence humaine renforcée et des technologies au service de tous

La sécurité est l'affaire de tous : face à un comportement suspect, ayez le réflexe d'en informer immédiatement la mairie ou la gendarmerie.



Chères Vernetoises, chers Vernetois,

Au cours de ces six derniers mois, notre police municipale a maintenu une présence active et rassurante sur le terrain. Alliant prévention de proximité et interventions marquantes, nos agents agissent au quotidien pour lutter contre les vols, les cambriolages ou les troubles à la tranquillité publique. Ce travail indispensable est mené en étroite collaboration avec la Gendarmerie d'Auterive.

Le numérique au service de la tranquillité

L'analyse de cette période démontre la redoutable efficacité de notre réseau de vidéoprotection. Couplé à la réactivité des patrouilles, il a permis l'identification et l'interpellation rapide d'auteurs de délits en flagrant délit. Le dialogue reste cependant notre priorité absolue, comme en témoigne le bilan de nos actions de terrain.

Le bilan de nos agents en quelques chiffres

A votre écoute :

Plus de

460

contacts directs et moments d'échange avec vous et vos commerçants.

Surveillance active :

Plus de

160

patrouilles à pied et en voiture pour surveiller la gare, les parcs, le Complexe du Ramier et les abords des écoles.

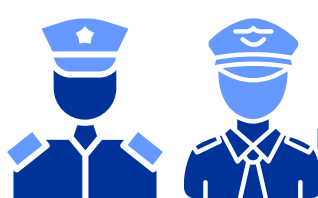
Sécurité routière :

Près de

80

contrôles de vitesse et de véhicules pour apaiser la circulation

Surveillance active :



Plusieurs interpellations majeures et enquêtes résolues main dans la main avec la gendarmerie.

En Bref

Les bons réflexes au quotidien

Pour protéger notre cadre de vie, la municipalité vous invite à adopter des gestes simples :

- **Écoles et commerces :** Ne laissez jamais vos clés sur le contact ni votre moteur tourner. Les opportunistes profitent du moindre moment d'inattention.
- **Tranquillité publique :** L'arrêté municipal encadrant les rassemblements nocturnes abusifs va être renouvelé afin de préserver le calme dans notre commune.
- **Vols et cambriolages :** Fermez vos portes et fenêtres, même pour une courte absence.
- **Demandez toujours la carte professionnelle des démarcheurs à domicile.**
- **Civisme routier :** Ne vous garez pas sur les trottoirs pour laisser passer les piétons et les poussettes. Les véhicules ventouses ou non en règle iront en fourrière.
- **Voisinage :** Les feux de jardin et le brûlage de déchets sont interdits. Pensez également à tailler vos haies pour ne pas gêner la rue.



Le dialogue reste notre priorité absolue, comme en témoigne le bilan de nos actions de terrain.